

LES ENIGMES DU BECARD

par R. DE DROUIN DE BOUVILLE

Inspecteur principal des Eaux et Forêts en retraite.

D'après la Science officielle moderne, le nom de « Bécard » est donné au Saumon mâle dont la mandibule, à l'époque de la fraye, se recourbe en crochet vers le haut (1). Il s'applique donc à une déformation transitoire de la mâchoire inférieure, indicative, à la fois, de la virilité et de la maturité sexuelle (2).

Mais tout cela est-il bien certain ?

D'abord, en quoi consiste, et comment s'opère le changement de configuration du poisson ?

ROULE (3) le précise comme suit :

« ...Le museau s'hypertrophie, les deux mâchoires s'allongent, grâce à une prolifération de leur squelette, et forment une sorte de bec dont la branche inférieure, la plus longue, se recourbe pour passer au-devant de la supérieure, ou pour se rouler au-dessous, ou pour pénétrer dans un trou percé en elle comme à l'emporte-pièce. « Saumons bécards » est le terme caractéristique employé pour les nommer ; leur allure est telle, du fait de cette hyperplasie passagère, ainsi traduite par la production d'un chondrostéome régularisé, que CUVIER avait créé pour eux, jadis, une espèce spéciale, celle du *Salmo hamatus*. Ils ne sont, pourtant, que des Saumons ordinaires, mais soumis, en eux-mêmes, à de puissants échanges vitaux. »

Il est piquant de rapprocher ce texte récent de celui traitant du même sujet dans l'ouvrage du premier titulaire de la chaire des Reptiles et Poissons au *Museum national d'Histoire naturelle*. Voici, en effet, comment s'exprime LACÉPÈDE (1) à l'article consacré au « Salmone Saumon » :

« Dans toutes les eaux leur mâchoire supérieure, non seulement est plus

(1) *Larousse du XX^e siècle*, — tome I, p. 621.

(2) NITSCHKE et HEIN : — *Die Süßwasserfische Deutschlands*, p. 34. — Reichel, Augsburg, 1932.

MENZIES : — *The Salmon. Its life story*, — p. 25.

ROULE : — *Les Poissons des eaux douces de la France*, — p. 89, — Presses universitaires, Paris, 1925.

(3) *Les Poissons et le Monde vivant des Eaux*, — tome III, p. 90, — Delagrave, Paris, 1929.

(4) *Œuvres concernant l'histoire naturelle des Quadrupèdes ovipares, des Serpents, des Poissons et des Cétacés*, — tome III, p. 165, — Abel Ledoux, Paris, 1815.

avancée que celle d'en bas, mais encore, lorsqu'ils atteignent leur troisième année, son allongement et sa courbure augmentent à mesure qu'ils grandissent ; elle a bientôt la forme d'un crochet émoussé qui entre dans un enfoncement de la mâchoire d'en bas, et cette conformation, qui leur fait donner le nom de « bécard » ou « becquet », les avait fait regarder, par quelques naturalistes, comme une espèce différente de celle que nous décrivons. »

Observons que LACÉPÈDE est d'accord avec LINNÉ (1) qui donne, du *Salmo salar*, la concise description :

« *S. rostro ultra inferiorem maxillam proeminente... Mas maxilla superiore adunca.* »

Par conséquent, au XVIII^e siècle, les bécards avaient un profil qui, depuis, se serait inversé : Les constatations faites à ce sujet par des ichtyologues qualifiés sont en opposition franche.

Comme il ne peut être question d'un changement de mode, ne doit-on pas admettre que, suivant les circonstances de temps et de lieux, la mâchoire se recourbant en crochet chez le Saumon est, tantôt l'inférieure, tantôt la supérieure ?

Peut-on considérer comme mieux établi que le bécardisme est une particularité spéciale au mâle ?

Le premier auteur ayant attiré l'attention sur cette déformation du museau est BELON (2) dans les termes suivants :

« *Est et alius praegrandis Salmo (faeminam esse autumant) quam vulgus gallicum ab ejus ore praegnantis Beccard vocare solet, alii, a ferendis ovis, Borsière.* »

Peu après, RONDELET (3) confirme :

« Davantage ils (les Français) font différence entre le mâle et la femelle, laquelle ils appellent Beccard à cause qu'elle a le bec plus crochu que le mâle. »

GESNER (4) relate deux opinions :

La première est celle de ses compatriotes de Zurich et concerne les Saumons remontants dans la Limmat, sous-affluent du Rhin par l'Aar :

« *Nostri piscatores (dicunt) rostrum in mare recurvari tantum insigniter, in faemina perparvum.* »

Par contre, pour ce qui regarde l'Elbe, voici l'avis de son correspondant de Meissen (Saxe), un médecin :

(1) *Systema naturae per tria regna Naturae, secundum classes, ordines, generis, species* — editio decima, reformata. — Holmiae, 1759.

(2) *De Aquatilibus libri duo*, — tome II, p. 178. — Paris, 1553.

(3) *L'Histoire entière des Poissons*, — tome II, p. 123, — Macé-Bonhomme, Lyon, 1558.

(4) *Historiae animalium — liber IV qui est de Piscium et aquatilium animantium natura*, — p. 729, — Tiguri, 1559.

« **KENTMANNUS** *utrumque sexum hoc pati sentire mihi videtur in his quae de piscibus Albis ad me scripsit.* »

• Selon son habitude, le savant suisse compile sans discuter.

Les choses en restent là jusqu'à la fin du XVII^e siècle où **WILLUGHBY** (1) écrit :

« **D. JOHNSON**, *quoque, litteris ad nos datis, in mare tantum Salmone mandibulam inferiorem in uncum curvari scribit.* »

Une centaine d'années plus tard, **DUHAMEL DU MONCEAU** (2) établit une distinction entre le « Bécard » et le « Franc Saumon », sans toutefois aller jusqu'à les considérer comme espèces différentes. Le premier n'est, aux yeux de ce naturaliste éminent, qu'une simple variété, sinon même un sujet taré, maladif.

En ce qui touche à l'influence du sexe, il la discute et conclut :

« Plusieurs de mes correspondants, à même de voir beaucoup de Saumons, entre autres **M. DE LA LANNE**, qui demeure entre l'Adour et le Gave, assurent avoir vu des Saumons bécards, les uns mâles, les autres femelles ; il faut donc chercher une autre cause de cette singularité. »

Quand on sait avec quel soin consciencieux l'illustre agronome menait ses enquêtes, il semble que la cause aurait dû être entendue.

Mais **BLOCH** (3) ne tarda pas à apporter la contradiction :

« Le Saumon à crochet a été décrit comme une femelle par **BELON**, **RONDELET** et **SALVIEN**, mais **GESNER** (4), **GRONOW** et **LINNE** l'ont donné pour un mâle. Ceux que j'ai observés se sont tous trouvés mâles. **M. le Conseiller GODEN**, de Rügenwalde, qui a une pêche considérable dans son baillage me marque que, de plusieurs milliers de ces poissons que ses gens ont ouverts pour les fumer... il ne s'est pas trouvé une seule femelle qui eût un crochet. »

Il convient de noter cette déclaration du Conseiller **GODEN**, car c'est elle qui a imposé, par la suite, cette croyance à peu près unanime que les bécards sont exclusivement des mâles. Et, cependant, admettant que les observations de son personnel fussent exactes, elles s'appliquaient uniquement aux Saumons pêchés à l'embouchure du Wipper, petit tributaire de la Baltique arrosant la Poméranie. On a généralisé, comme il arrive souvent, quand il eut été indiqué de contrôler.

Toutefois, l'opinion de **BLOCH** fut sérieusement contestée par **CUVIER**.

Il est remarquable que ce savant justement réputé se soit d'abord rangé

(1) *De Historia Piscium libri quatuor*, p. 190, — Oxonii, e theatro sheldoniano, 1686.

(2) *Traité général des Pesches avec l'histoire des Poissons qu'elles fournissent*, — tome II, p. 193, — 1772.

(3) *Ichtyologie ou Histoire naturelle générale et particulière des Poissons*, — tome III, p. 124, — Berlin, 1785.

(4) La référence n'est pas exacte, cet auteur ne prend pas parti.

à l'opinion de LINNÉ en imprimant, dans la première édition de son grand traité de zoologie (1) à propos du Saumon :

« ...la mâchoire inférieure finissant en crochet dans le mâle qui en prend le nom de Bécard. »

Mais, lorsque douze ans plus tard, il donne de son ouvrage une nouvelle édition (2), il a complètement changé d'avis après étude personnelle approfondie de la question controversée.

Reprenant, en l'approfondissant, la distinction faite par DUHAMEL DU MONCEAU entre le « Franc Saumon » et le « Bécard », il fait de ce dernier une espèce nouvelle.

Voici les diagnoses respectives :

« *Salmo salar*. — Est la plus grande espèce du genre, à taches irrégulières brunes qui s'effacent promptement dans l'eau douce ; le crochet cartilagineux que forme la mâchoire inférieure, même chez les vieux mâles, est peu considérable.

« *Salmo hamatus*. — Est tacheté de rouge sur un fond blanchâtre, le museau du mâle est rétréci en pointe et le crochet de la mâchoire inférieure est bien plus marqué qu'au Saumon ; sa chair est aussi rouge, mais plus maigre et moins estimée. »

Il n'est question, dans ces descriptions concises, que des mâles, mais il va de soi que, si le Bécard est une espèce, il doit y avoir des femelles à mandibule retroussée. Nous trouvons, à cet égard, des précisions dans le grand traité d'ichtyologie de CUVIER et VALENCIENNES (3) :

« Les individus des deux sexes ont toujours le crochet saillant de la mâchoire inférieure et je ne crois même pas qu'on puisse dire qu'il le soit davantage dans le mâle que dans la femelle. »

Signalons encore, bien qu'il ne s'agisse pas d'un Saumon (4) :

« Nous avons reçu de Strasbourg une Truite pêchée dans l'III... C'était une femelle... Sur le devant du museau, tout près de la réunion des deux intermaxillaires, il existe une fossette assez profonde dans laquelle entrait... le tubercule de la mâchoire inférieure. »

Notre intention n'étant pas de ressusciter le *Salmo hamatus*, nous croyons inutile de résumer la discussion dont il fut l'objet et, notamment, la polémique entre CUVIER et VALENCIENNES d'une part, AGASSIZ de l'autre, au terme de laquelle le naturaliste suisse aboutit à faire prévaloir l'opinion aujourd'hui courante. Il ne semble pas, cependant, qu'il eut apporté à son

(1) *Le Règne animal distribué d'après son organisation*, — tome II, p. 180, — Déterville, Paris, 1817.

(2) *Le Règne animal distribué d'après son organisation*, — tome II, p. 302, — Déterville, Paris, 1829.

(3) *Histoire naturelle des Poissons*, — tome XXI, p. 223, — Bertrand, Paris, 1848.

(4) *Loco citato*, — p. 220.

appui des observations nouvelles ; c'est à celle du Conseiller GODEN qu'il se réfère.

Dans ces conditions, il est permis de se demander si la preuve que les bécards sont tous des mâles ne reste pas à fournir, puisque l'existence de femelles à crochet est établie. Pour contester cette dernière, il faut mettre en suspicion la compétence ou la sincérité de savants consciencieux comme DUHAMEL DU MONCEAU, CUVIER et VALENCIENNES, et accorder une foi un peu bien candide à la déclaration d'un bailli poméranien remontant à la fin du XVIII^e siècle.

Voyons maintenant si la déformation du museau de certains Saumons est passagère et en relation avec la maturité sexuelle.

C'est WILLUGHBY (1) qui, en 1686, a lancé cette idée :

« *Hunc (uncum)... mari praestare coitus tempore... quem in mare reversus brevi amittit.* »

Ici nous demandons : Qu'en sait-on et qu'en peut-on savoir ?

Les captures de Saumons dans les eaux marines, à proximité des côtes, sont excessivement rares. Aucune n'a été encore effectuée aux profondeurs de 500 à 1.000 mètres qui paraissent être celles où stationne le Saumon durant des phases thalassiques de sa vie. On ne saurait avoir de données sur la résorption, rapide ou lente, du chondrostéome dont sont affligés les quelques rares charognards (2) qui dévalent après leur première reproduction. Car : — « ...les migrations renouvelées constituent l'exception ; la grande majorité, parmi les Saumons, ne remonte en rivière qu'une fois » (3) : — Remarquons, en outre, que tous les Saumons ne sont pas bécards, loin de là.

Quant à la relation du crochet avec l'élaboration des produits sexuels, elle ne se laisse guère saisir non plus.

CUVIER et VALENCIENNES (4) relatent, en effet :

« Les pêcheurs m'ont... affirmé que les Saumons remontent... depuis la fin de Mai ou le commencement de Juin jusqu'à la fin de Septembre. On ne prend jamais, pendant ces mois, aucun Bécards ; ceux-ci n'entrent généralement en rivière que depuis Octobre jusqu'à la fin de Février. »

Les Bécards se classeraient donc surtout, sinon exclusivement, parmi les grands Saumons d'hiver. Or, il est établi, par les travaux de BUREAU (5)

(1) *Loco citato*, — p. 190.

(2) C'est le *Kelt* des Anglais.

(3) ROULE : — *Etude sur le Saumon des eaux douces de la France*, — p. 20, — Imprimerie Nationale, Paris, 1920.

(4) *Loco citato*, — p. 179.

(5) Le Saumon de la Loire. — *Bulletin de la Société des sciences naturelles de l'Ouest de la France*, — tome I, 1891.

et d'HENNEGUY (1), que ces poissons sont immatures quand ils entrent dans les rivières ; ils ont à y séjourner pendant le printemps, l'été et une partie de l'automne avant d'être à même de participer à la fraye.

En somme, tout ce qu'il paraît licite de conjecturer sur le bécardisme, c'est qu'il serait plutôt un indice de sénilité que de virilité ou de puberté.

On le voit, cette difformité du museau de certains Saumons pose encore plus d'une énigme aux biologistes, à moins qu'elle ne relève simplement de l'ichtyopathologie.

Pour en terminer avec ce sujet, on peut se poser la question de savoir à quoi peut servir ou tendre la récurvation de la mandibule chez les sujets qui en sont affectés. Voici une réponse qui, pour être vieille de date, reste savoureuse.

« *Hunc (uncum) teli usum mari praestare coïtus tempore, dum Veneri militat et generationi operam dat, ad faeturam defendendam et ocorum liguritores abigendos, existimat D. JOHNSON.* »

Nul ne contestera au correspondant de WILLUGHBY (2) une brillante imagination.

(1) Rapport préliminaire sur les modifications à apporter à la réglementation de la pêche du Saumon. — *Mémorial du Poitou*, — 2 Mars 1901.

(2) *Loco citato*, — p. 190.
